

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE NOTRE DAME DU PRE**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 03 JUILLET 2023 A 19 HEURES 30**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

PRESENTS : Mrs DE BORTOLI Jean-Paul, GOMBERT Pierre-Alain, MONTMAYEUR Boris, ROMANET Joël

Mmes ABONDANCE-POURCEL Jocelyne, BOURGEOIS Catherine, ROMANET Marie-Aline, TABRAN Floriane

ABSENT(E) S : Néant

EXCUSE(E) S : BERNARDON Paulin, RIMBOUD Bruno, ABONDANCE Monique

SECRETAIRES : ROMANET Marie-Aline

ORDRE DU JOUR

Les conseillers approuvent le procès-verbal du conseil municipal du 05 juin 2023.

Mme la Maire et l'ensemble des élus présentent leurs condoléances à la famille Rimboud pour le décès de Maria.

DOSSIERS D'URBANISME

Le dossier ci-dessous est toujours en étude par le service ADS-APTV :

- **GUETTE Grégory** : DP pour la division de terrain en vue de construire sur la parcelle ZN 59, quartier des Garons.

Un nouveau dossier est en étude par le service ADS-APTV :

- **GUETTE Grégory** : PC pour la rénovation de la grange située sur la parcelle cadastrée ZN 337, 58 quartier des Garons.

RECRUTEMENT D'UN SALARIE SAISONNIER

Mme la Maire explique qu'avec les congés annuels des agents et éventuelles absences, il serait envisageable d'avoir à recruter un second agent saisonnier pour la saison d'été.

Il a été décidé de recruter un renfort aux agents communaux à raison de quelques heures par semaine pour la saison estivale.

Soit 1 emploi à temps non complet à raison de 13h hebdomadaire dans le grade d'adjoint technique (IB 367 IM 361) relevant de la catégorie hiérarchique « C » pour exercer les fonctions d'entretien courant/ouvrier polyvalent.

Délibération n° 2023.22

QUESTIONS DIVERSES

- **SDES : bornes de recharge pour véhicules électriques** : le SDES a décidé d'accompagner les collectivités en prenant la compétence IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques) par la mise en place et l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge. Il convient de déterminer si la commune souhaite mettre en place ce service par le biais du SDES qui propose une prise en charge jusqu'à 50% des coûts d'installation. Les conseillers décident à l'unanimité qu'il est encore trop tôt pour installer ce dispositif dans notre village.

- Fête du village Club des sports : Mr ROMANET Joel, président du club informe que cette année la fête du village pourra de nouveau avoir lieu, les 05 et 06 août. A cette occasion, Joel demande l'autorisation aux membres du conseil municipal de pouvoir utiliser la salle polyvalente du chef-lieu à titre gracieux ainsi que le matériel de la commune et de solliciter l'aide des employés communaux pour la mise en place. Les conseillers approuvent à l'unanimité.
- Tour de France : **Tous** les parkings seront interdits au stationnement le long de la RD88 le mercredi 19/07 (à partir du mardi soir). La mise en place des décorations aura lieu au chef-lieu le 08/07.
- Chantemerle : le courrier type à envoyer aux propriétaires de parcelles afin de les convier à une réunion publique en septembre est prêt. Les convocations seront envoyées prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Les délibérations mentionnées dans ce compte rendu sont consultables en mairie